



Le cabinet SREC Walter France a le plaisir de vous inviter à sa présentation sociale sur le thème :

Prélèvement à la source (PAS) : toutes les réponses aux questions de vos salariés

Le prélèvement à la source entre en vigueur au 1er janvier 2019.

- Pourquoi le prélèvement à la source ?
- Comment ça va se concrétiser pour vos salariés ?
- Que faire si la situation de vos salariés change en 2019 ?
- Le rôle de l'entreprise dans l'application du PAS.

Mercredi 21 novembre 2018
Accueil à partir de 16h45
Présentation et FAQ de 17h - 18h30

ANIMATION : Martial BONNET

SREC VEDÈNE : 582 Chemin de Causeran – 84276 Vedène

Merci de bien vouloir adresser vos réponses au secrétariat avant le 16 novembre 2018

Par courrier

582 Chemin de Causeran CS 20308
84276 Vedène Cedex

Par téléphone

04.90.62.04.30

Par e-mail

walterfrance@srec.fr

A NOTER QUE LE CABINET SREC SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER LE PETIT DÉJEUNER SI LE NOMBRE D'INSCRITS EST INFÉRIEUR À 5 PERSONNES

COUPON RÉPONSE

NOM :

PRÉNOM :

SOCIÉTÉ :

ADRESSE :

TEL :

MAIL :

Nombre de personne(s) :



WALTER FRANCE

membre indépendant d'Allinial Global International

Assistera N'assistera pas